

SONDAGES DANS UN OPPIDUM PROTOHISTORIQUE A CUGNON

Le village de Cugnon, situé dans la vallée de la Semois, est dominé à l'ouest par un promontoire qu'entoure la rivière; il forme une langue de terre facilement accessible par le sud, de plus de 1 650 m de long, protégée sur ses flancs, à l'ouest et à l'est, par des pentes raides et abruptes et s'étirant vers le nord, où une pente douce le mène vers la Semois (fig. 12).

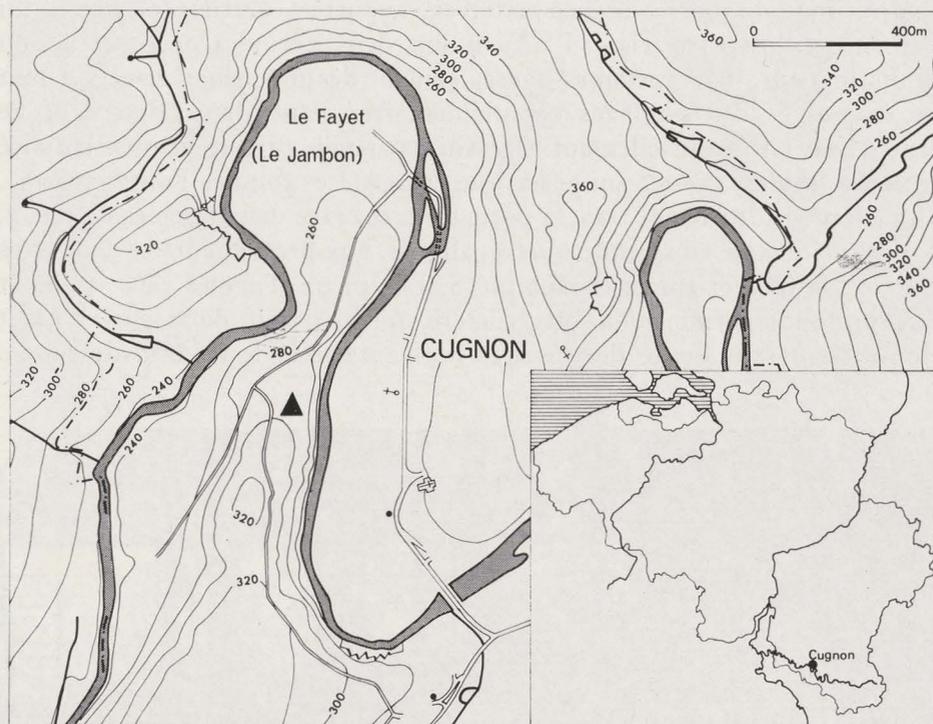


Fig. 12. — Situation topographique.

C'est une partie du plateau, de nature propice à la défense, qu'occupe un oppidum. Au sud, c'est une dépression large d'une centaine de mètres et profonde d'une dizaine qui coupe naturellement l'accès; le sommet de cet imposant fossé — d'où le toponyme *Le Trinchi* — est coiffé d'un rempart de terre et de pierres, haut encore de 2,50 m, qui barre le plateau sur une longueur de 100 m, pour se perdre ensuite dans les pentes, sur ses flancs. La fortification couvre une surface estimée à 6,5 ha, sa largeur ne dépasse pas 150 m. Un étranglement du méandre de la Semois, au

nord, a été utilement mis à profit pour y implanter un second mur de barrage et parfaire ainsi la défense en limitant l'accès par le nord et la vallée, voie naturelle de passage qui de Morteihan, puis par Cugnon et le gué Latour, permettait l'accès à la fortification et, plus loin, vers l'ouest aux autres sites de la vallée. La situation de cet oppidum est à chercher dans le désir de contrôler cette voie de pénétration, elle est à la fois l'origine et le but de la fortification.

Les fouilles de 1976, se sont attachées à définir le camp retranché dans sa topographie et ses organes essentiels. Le mur de barrage, au sud, a fait l'objet d'une coupe transversale qui en a révélé ses structures principales : mur de pierres sèches et terres rapportées derrière et contre lui en forment l'ossature (fig. 13). Au moins deux périodes de construction s'y distinguent, mais certaines phases exigent des précisions et nécessitent des coupes et des sondages complémentaires. Une dépression dans ce mur, en un point difficilement accessible par voie directe et bien entouré de pentes raides, laissait supposer une entrée. Les fouilles l'ont confirmé. D'une largeur de près de 6 m, la porte s'ouvre entre deux rangées de pieux, la face occidentale en compte quatre, alignés, aux profondeurs et diamètres inégaux, la face orientale en compte 5. Les pieux d'angles plus larges et plus profonds forment un quadrilatère approximatif de 6 sur 3 m et supportaient sans doute des poutres horizontales et le chemin de ronde.



Fig. 13. — Coupe dans le rempart, vers le sud.

Les pieux intermédiaires renforcent les poutres maîtresses sur la face orientale et permettaient de mieux contenir le rempart de terre (fig. 14). Le matériel recueilli dans l'entrée est peu caractéristique. Les quelques fragments de vases en terre lissée et mal cuite semblent appartenir au La Tène, tandis qu'une meule circulaire à axe central pourrait rapprocher cette chronologie de notre ère.



Fig. 14. — L'entrée vers le nord.

Sur le flanc occidental de l'éperon, près de 250 m de l'enceinte ont été repérés et recoupés. Il s'agit d'un mur en pierres sèches accroché à la rupture du plateau, à l'endroit où s'amorce la forte pente. Les vestiges en sont mal conservés et les parements extérieurs ont souvent versés dans les ravins, leur largeur initiale peut être estimée à 2 m.

Les recherches ultérieures tenteront de compléter cette vue encore trop partielle de l'oppidum de Cugnon.

A. MATTHYS - G. HOSSEY